

Disparitions

Contributions à l'étude
du changement linguistique

Études réunies et éditées par
Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans



HONORÉ CHAMPION
PARIS

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage regroupe les actes du colloque international des 17-18 juin 2011, qui s'est tenu à l'Université de Bourgogne sur le thème : « Disparitions et changements linguistiques »¹. L'argumentaire de l'appel à communications rappelait que la disparition – moins la « disparition des langues », il est vrai, que la « disparition dans les langues » – est régulièrement traitée, dans les typologies du changement linguistique, comme un « épiphénomène »². Autrement dit, qu'elle est présentée non comme un type de changement à part entière, mais comme la conséquence d'un autre fait de changement. Ce qui ne laisse pas d'étonner, sachant que, statistiquement, les disparitions constituent l'une des données les plus « fréquent[es] »³ de l'évolution des langues. Dans la foulée des travaux de Benveniste (1968) – et de quelques autres⁴ –, l'argumentaire invitait la communauté linguistique à mettre les disparitions (des langues et dans les langues) sur le même plan que les apparitions linguistiques, et à considérer les unes et les autres comme des « transformations innovantes »⁵. À l'horizon de ce programme, se dessinaient cinq objectifs :

¹ Que soient ici remerciées l'EA 4509 « STIH » de l'Université Paris-Sorbonne et l'EA 4178 « GReLISC » de l'Université de Bourgogne, sans le soutien financier desquelles ces rencontres n'auraient pu avoir lieu. Que soient également remerciés, pour leur aide à divers moments de ce projet, Jérôme Martin et Antoine Gautier.

² Suivant le mot de C. Marchello-Nizia (2006 : 103), repris dans C. Badiou-Monferran (2008).

³ C. Marchello-Nizia (2012 : 57). Sur l'importance quantitative du phénomène dans l'histoire du français, voir également – parmi d'autres – la contribution de C. Marchello-Nizia dans le présent ouvrage.

⁴ Notamment C. Marchello-Nizia (2006 : 103-104), C. Badiou-Monferran (2008), ou encore Y. Cazal (2012) qui, parallèlement à la proposition de C. Marchello-Nizia (2006 : 21) selon laquelle « tout changement est une variation synchronique qui a réussi », explore l'hypothèse symétrique selon laquelle « toute disparition (d'une forme, d'une construction) dans l'histoire de la langue témoigne de ce qu'une variante synchronique n'a pas réussi ». Voir encore Th. Verjans (2008, 2009 et 2013) qui s'attache à explorer la disparition en tant que processus ainsi que dans ses rapports à l'évolution des systèmes.

⁵ Benveniste ([1968] 1974 : 126-127), repris ici même dans la contribution liminaire de H. Bat-Zeev Shyldkrot.

- i) appréhender la disparition non plus comme un « résultat » (*i.e.*, comme le corollaire d'un autre phénomène de changement), mais comme un « processus » dont les étapes restaient à circonscrire, et l'éventuelle gradualité (obsolescence, désattestation, perte) à définir ;
- ii) esquisser, sur ces bases, une première typologie des disparitions, selon des critères à établir ;
- iii) repenser – dans le cadre processuel requis – l'articulation du changement par « disparition » avec les autres types de changement (tels les changements, bien connus, de l'« analogie » ou de la « grammaticalisation », mais aussi ceux, moins étudiés, de la « polygénèse » ou de « l'exaptation ») ;
- iv) s'interroger sur le statut épistémologique de la disparition-processus, notamment sur son statut ontologique (au sens de E. Coseriu), c'est-à-dire sur sa capacité à informer nos connaissances sur le langage et, accessoirement, à infléchir les modélisations linguistiques dont nous disposons ;
- v) enfin, produire une synthèse historiographique de la notion de « disparition » – notion figurant déjà dans les travaux de M. Bréal (1897), attentifs à « l'extinction des formes inutiles », ou encore dans ceux d'A. Meillet (1909) sur les avatars du prétérit.

La sous-représentation – involontaire et contingente – des historiens des théories linguistiques dans le colloque ne nous a pas permis de développer ce point⁶. Pour les quatre premiers en revanche, le présent ouvrage enregistre d'intéressants résultats. Il valide certaines lignes de fracture, en fait apparaître de nouvelles, établit des liens insoupçonnés, et renouvelle ainsi notre regard sur le changement linguistique. Dans les sections qui suivent, nous nous proposons d'établir un bilan des résultats acquis, puis de réfléchir aux nouvelles perspectives de recherche que ce premier état des lieux sur les disparitions vient ouvrir.

1. BILAN

1.1. DISPARITIONS DES LANGUES VS DISPARITIONS DANS LES LANGUES : DES PHÉNOMÈNES HÉTÉROGÈNES

Présentée comme une « hypothèse de travail », la typologie esquissée dans l'argumentaire du colloque conduisait des disparitions dans les langues aux disparitions des langues sans solution de continuité. Étaient ainsi juxtaposées :

⁶ Voir toutefois ici même la contribution de G. Saunders sur Paul Passy, ainsi que l'article liminaire de H. Bat-Zeev Shyldkrot.

- **Les disparitions de phonème** : plusieurs des consonnes de l’ancien français ont ainsi disparu au gré des évolutions phonétiques, comme ce fut le cas des affriquées.
- **Les disparitions de morphème** : là aussi, à se tourner vers l’ancien français, les exemples ne manquent pas, notamment dans le domaine des désinences verbales.
- **Les disparitions de sens** : il s’agit de cas comme *puisque*, attesté à l’origine avec un sens temporel, lequel a progressivement été évincé par le sens causal.
- **Les disparitions de valeur morphosyntaxique d’emploi** : cela concerne des phénomènes affectant notamment certaines particules, un temps employées de façon polycatégorielle (adverbe, préposition...) puis progressivement spécialisées dans une unique catégorie, au détriment des autres.
- **Les disparitions de forme** : de très nombreuses formes, notamment au cours de la période du moyen français et de l’époque préclassique ont disparu. On peut penser à *endementiers que*, *ainz/ainçois que*, etc.
- **Les disparitions de règle linguistique** : si l’on entend par « règle », un phénomène situé à un niveau particulier, et permettant la construction d’une série d’unités au(x) niveau(x) inférieur(s), alors c’est en ces termes que l’on pourra rendre compte de disparitions comme celles qui ont affecté le système conjonctif. Nous pensons ici aux conjonctions formées à partir d’éléments autres que *que* (les locutions en *com(e)*, par exemple).
- **Les disparitions de système** : à admettre la récursivité de la notion de système, l’un des exemples que l’on peut invoquer est la disparition de la déclinaison de l’ancien français.
- **Les disparitions de langue** : dernier niveau auquel peut intervenir la disparition, celui des langues. De nombreux exemples existent de langues tout à fait disparues ou dont les témoignages sont bien trop succincts pour permettre leur connaissance. On peut citer en exemple, parmi les langues romanes, les langues parlées par les Ligures et par les Ibères.

Linguistes diachroniciens et spécialistes des « langues en danger » étaient invités à débattre et au cœur de ces échanges, se posait la question de savoir si la modélisation de l’obsolescence/disparition des langues – très avancée, car au centre des programmes de « revitalisation » afférents – pouvait apporter à celle(s) – non encore faites – des disparitions dans les langues. Il est désormais avéré que la disparition de la partie (disparition dans les langues) et la disparition du tout (disparition des langues) ont vocation à être considérées et traitées comme des phénomènes hétérogènes. À partir du cas des langues de Bourgogne, Jean Léo

Léonard⁷ rapporte la disparition des langues à deux opérations, de « stigmatisation » et de « contre-stigmatisation », qui ne sont pas (du moins nécessairement) efficaces s'agissant des disparitions dans les langues. Il décrit ainsi la disparition des langues comme un processus complexe constitué de trois composantes : l'une, « privative », d'*effacement* par stigmatisation ; l'autre, « additive », d'*apparition* par importation (via l'exode rural notamment, favorisant l'implantation des langues de Bourgogne dans des villes comme Paris ou Dijon) ; la troisième, « réactive », de *réapparition* – ou *revitalisation* – par contre-stigmatisation. Modèle tripartite qui semble difficilement exportable et applicable aux disparitions dans les langues, ne serait-ce que parce que le mouvement de désattestation intralinguistique n'est pas (nécessairement du moins) consanguin d'un mouvement de réattestation intralinguistique (par exaptation ou par polygénèse par exemple⁸). Autrement dit, si la dynamique de la disparition dans les langues est, essentiellement, rétrospective, celle de la disparition des langues est, fondamentalement, prospective :

En considérant le phénomène de disparition des langues comme un phénomène complexe par lequel les langues s'effacent, mais aussi se réactivent et s'adaptent, il s'agit de montrer que ce phénomène ne désigne pas un état lié au passé, mais bien un devenir et un enjeu politico-social extrêmement contemporain (Barot, Léonard, Darroux & Debard, ici même)

Comme le montre bien, au demeurant, Samir Bajrić ici même avec l'exemple du « serbo-croate », l'abolition d'un nom de langue, de sa dénomination, ne préjuge pas pour autant de l'extinction de la langue en question. C'est pourquoi les spécialistes des langues en danger récusent, pour leurs objets, le terme de « disparition », et proposent celui de « substitution socio-linguistique » (Barot, Léonard, Darroux & Debard, ici même) ou, à défaut, celui, politiquement moins marqué, d'« obsolescence » (Pivot & Chevrier, ici même).

La contribution liminaire d'Hava Bat-Zeev Shyldkrot conduit, par d'autres voies, à une conclusion semblable. Les arguments de Clairis (1991) plaidant pour une approche (également) interne et non (seulement) sociolinguistique de la disparition des langues, ne sont exposés que pour

⁷ Voir ici même la communication de l'association *Langues de Bourgogne*.

⁸ L'exaptation concerne le « recyclage » dans un nouvel emploi d'une unité, construction, règle linguistique disparue ou obsolète (voir ici même la contribution de Ch. Marchello-Nizia), et la polygénèse, sa renaissance (voir ici même, parmi d'autres, la contribution de J. Štichauer et celle de D. Capin & C. Schnedecker).

être mis aussitôt à distance. De fait, Hava Bat-Zeev Shyldkrot ne présente la thèse de Clairis, selon laquelle des facteurs internes comme « la réduction du système morphologique, le développement d'une syntaxe facultative et la présence d'un grand nombre de fluctuations de phonèmes [...] fragiliseraient [les langues d'accueil] et les inférioriseraient dans le contact avec d'autres langues » (Bat-Zeev Shyldkrot, *ici même*), que pour en inverser la logique :

Il n'est pas exclu que la présence de traits mentionnés par Clairis soit la conséquence d'un certain affaiblissement et pourrait indiquer que le processus de disparition soit déjà engagé (Bat-Zeev Shyldkrot).

Pour autant, disparitions des langues et disparitions dans les langues ne sont pas rapport, ne serait-ce que parce que celles-là ont des incidences sur celles-ci. Comme le montre très bien la communication de Bénédicte Pivot & Natacha Chevrier, portant sur la perte d'un phonème (en l'occurrence d'une nasale vélaire) au sein d'une langue en danger – le rama –, la situation critique de la langue d'accueil influe sur le processus de disparition interne : i) elle l'accélère ; ii) et l'oriente⁹. À ce titre, il est légitime que le présent ouvrage, principalement consacré aux disparitions *dans* les langues et plaidant pour la décoïncidence des deux types de disparition, fasse place néanmoins à la problématique de l'obsolescence/revitalisation des langues.

1.2. TYPOLOGIE DES DISPARITIONS DANS LES LANGUES : DES CLASSIFICATIONS OBJECTIVES AUX CLASSIFICATIONS SUBJECTIVES

Présenté dans l'argumentaire du colloque comme une « hypothèse de travail », l'inventaire des types de disparition reproduit ci-dessus se proposait de classer les disparitions suivant l'appartenance de ces dernières à tel ou tel grand domaine ou tel ou tel niveau de l'analyse linguistique : disparition de formes (qu'il s'agisse de phonèmes, de morphèmes, de lexèmes, de construction syntaxique), de valeurs, de paradigmes, de systèmes, de règles. Cette catégorisation objective était sous-tendue par l'idée, aujourd'hui éprouvée, selon laquelle i) les diverses parties et sous-parties du système linguistique « pos[ent] des problèmes spécifiques » (Combettes & Prévost, *ici même*) ; ii) et qu'elles « n'évoluent pas toutes de la même

⁹ Voir *infra* ladite contribution et notre texte de présentation.

manière, à la même vitesse» (Combettes & Marchello-Nizia 2008 : 355); autrement dit, qu'elles sont dotées d'une «autonomie chronologique» (Combettes 2012b : 72).

Sans préjuger de la validité d'une telle approche pour l'histoire du changement par apparitions, le présent ouvrage fait apparaître que, dans le cas du changement par disparitions, cette dernière semble moins opératoire.

1.2.1. CLASSIFICATION PAR DOMAINES, CATÉGORIES ET NIVEAUX DE L'ANALYSE LINGUISTIQUE

Des disparitions de phonèmes aux disparitions de règles en passant par les disparitions de grammèmes, de lexèmes, de constructions syntaxiques, de valeurs, de paradigmes, de systèmes, les contributions font apparaître bien des lignes de passages, qui estompent l'efficacité d'un classement fondé sur ces divisions.

1.2.1.1. À l'origine du processus de la disparition : hétérogénéité des facteurs déclenchants dans tous les domaines et sous-domaines du système

À l'intérieur d'un même sous-domaine linguistique, les disparitions sont corrélées à des facteurs déclenchants de natures très diverses, externes ou internes, et que l'on retrouve à l'œuvre dans d'autres domaines et sous-domaines. Parmi d'autres, nous renvoyons, pour le sous-système de la phonologie, à la contribution de B. Pivot & N. Chevrier (mobilisant plutôt des facteurs externes) et à celle de G. E. Saunders (en appelant plutôt à des facteurs internes); pour celui du lexique, aux articles de F. Berlan et de D. Capin & C. Schnedecker (recourant à un type de causalité interne), à ceux d'A. Steuckardt, d'A. Wirth-Jaillard, de S. Bajrić, et de C. Martinez (invoquant des facteurs externes), et à celui de M. Goyens & I. Van Tricht (se situant dans le cadre d'une approche multifactorielle, tout à la fois externe et interne, de la disparition lexicale). L'on pourrait reconduire le même type de constat pour les autres domaines¹⁰. Autant dire qu'il est vain de vouloir rattacher chaque type

¹⁰ Voir à ce sujet la table des matières du présent ouvrage qui, significativement, inclut sous un type de facteur donné des faits de disparitions hétérogènes (disparitions de phonèmes, de morphèmes, de lexèmes, de tours syntaxiques, de paradigmes, de systèmes, de règles).

(phonologique, lexical, morphologique, syntaxique, sémantique, etc.) de disparition à un type de facteur déclenchant unique et spécifique, confortant l'entreprise de typologie par domaines.

1.2.1.2. Au terminus ad quem des disparitions : réversibilité vs irréversibilité du phénomène dans tous les domaines

L'appartenance de l'unité disparue à tel ou tel domaine ou à tel ou tel niveau de l'analyse linguistique ne préjuge pas non plus de sa capacité/incapacité à réapparaître (polygénèse) ou à se recycler (exaptation). Toutes les parties et sous-parties du système linguistique semblent également affectées par les phénomènes de disparition-perte, de disparition-désattestation (polygénèse) et de disparition-réemploi (exaptation). Le présent ouvrage illustre ainsi le phénomène du recyclage à travers la fortune de tel phonème (G. E. Saunders), tel lexème (B. Courbon), tel morphème (C. Marchello-Nizia), telle construction syntaxique (B. Combettes & S. Prévost, ou encore T. Arnavielle), tel système morphologique (A. Haselow). Il repère des faits de polygénèse aussi bien au niveau des sous-systèmes linguistiques, comme dans la contribution de D. Capin & C. Schnedecker consacrée à la résurgence d'un lexème, qu'au niveau du macro-système (voir l'article de J. Štichauer consacré à la réapparition de règles de construction). La réversibilité/irréversibilité du phénomène ne semble donc pas être conditionnée par le domaine d'appartenance (la phonologie, la morphologie, la syntaxe, etc.) ou le niveau linguistique (niveaux du microsystème ou du macrosystème) de la disparition observée.

1.2.1.3. Identité des étapes du processus de changement, quel que soit le domaine linguistique de la disparition

Qu'on modélise les étapes du changement par disparition du point de vue de la production, comme le propose Peter Koch (ici même) lorsqu'il décrit le phénomène de disparition comme un processus faisant se succéder (i) une phase de «renonciation», (ii) une phase de «refus», (iii) et une phase de «régression», ou qu'on les pense du point de vue de leur réception, comme le fait Christiane Marchello-Nizia (ici même) lorsqu'elle identifie le processus de disparition à un processus comprenant (i) un phase d'obsolescence, (ii) une phase de désattestation, (iii) et une phase ultime s'apparentant (iii.a) soit à une perte (iii.b) soit à une réapparition (iii.c) soit à un recyclage, ces modélisations – sans doute contestables s'agissant des disparitions de langues – semblent en revanche uniformément opératoires

pour les disparitions dans les langues, quels que soient les niveaux d'analyse et les sous-domaines concernés. Même si Peter Koch ne se prononce qu'au sujet des disparitions lexicales, et si les objets d'étude privilégiés de Christiane Marchello-Nizia sont (plutôt) les mots grammaticaux¹¹, les deux modélisations en regard semblent devoir être suffisamment puissantes pour pouvoir s'appliquer à d'autres unités linguistiques que celles pour lesquelles – et à partir desquelles – elles ont été élaborées. Leur opposition engage moins une opposition catégorielle (en l'occurrence, entre les lexèmes et les grammèmes) qu'un changement de perspective (entre le point de vue de la production et le point de vue de la réception).

1.2.1.4. Instabilité de l'opposition « marginalisation vs disparition » dans tous les domaines

Si la phase de « refus » (Koch) ou d'« obsolescence » (Marchello-Nizia) d'une unité linguistique disparue se caractérise par le recul – quantitatif ou qualitatif – des emplois de l'unité en question, en revanche, la marginalisation qualitative ou quantitative d'une unité linguistique ne préjuge pas pour autant de sa disparition. Dans tous les systèmes et sous-systèmes de la langue, se pose alors la question du statut à accorder aux phénomènes de recul (quantitatifs et/ou qualitatifs) : constituent-il un processus linguistique à part entière, ou l'étape liminaire d'un processus de disparition ? En l'état actuel de la recherche, quel que soit le domaine ou sous-domaine de référence, il ne semble pas possible de prédire la fortune des unités marginalisées. Pour ces dernières, l'élaboration de *scénarios de disparition*, pendant des « scénarios de survie » (Nichols 2003) esquissés depuis peu par la linguistique probabiliste, constitue assurément l'une des tâches de la linguistique diachronique à venir. Mais, actuellement, le statut du phénomène de recul n'est pas stabilisé. D'un sous-domaine à l'autre, on constate les mêmes flottements, la même indétermination. Dans le présent ouvrage, la mise en regard de la contribution d'Olivier Soutet, prenant pour objets trois paradigmes verbaux (celui du passé simple, celui du subjonctif imparfait, celui de la forme en *-re* du très ancien français, héritée du plus-que-parfait de l'indicatif latin) et de l'article de Bruno Courbon, consacré aux unités lexicales, le montre bien.

¹¹ Au sens large du terme, *i.e.*, en tant que lexèmes qui, comme *très*, sont susceptibles de participer à un mouvement de (macro)grammaticalisation. Voir encore les contributions de C. Haut, L. Ben Hamad, Th. Hoelbeek et Th. Ponchon, consacrées aux locutions conjonctives pour les deux premières et au verbe *cuidier* pour la dernière.

La relation entre le «cadavre» de la forme en *-re* disparue et les deux «morts-vivants» que constituent, d'une part, le passé simple – dont le maintien est «limité mais bien attesté» – et d'autre part, l'imparfait du subjonctif – dont le maintien est «simplement possible» – demeure en suspens. Ainsi, lorsqu'Olivier Soutet affirme que les «positions [du passé simple] sont loin d'être aussi menacées qu'on le dit parfois», il postule que le processus de «marginalisation progressive» dudit paradigme est un processus achevé. Il en va de même pour le recul du subjonctif imparfait, lorsqu'il interprète la présence de ce dernier dans les tournures paratactiques à valeur hypothético-concessive du type «Dussé-je mourir, je ne renoncerai pas à mon projet» non comme le dernier îlot de résistance d'un processus de disparition annoncé, mais tout au contraire comme un signe de vitalité. En revanche, quand il rapporte la marginalisation du passé simple ou du subjonctif imparfait et la disparition des formes en *-re* à «une même faiblesse congénitale», et qu'il formule l'hypothèse qu'à cette «faiblesse commune», est venue s'ajouter une «faiblesse propre» qui, pour la forme en *-re*, «a pesé plus lourd et donc plus vite en "faveur" de sa disparition que ne l'ont fait ses homologues», il semble bien supposer que le phénomène de recul constitue la première étape d'un processus englobant : le processus du changement par disparition.

De la même manière, pour le lexique, Bruno Courbon ne préjuge pas du continuum *vs* de la solution de continuité entre les différents degrés d'«usure lexicale» que représentent les deux phénomènes d'«atrophie combinatoire» (marginalisation) et de «délexicalisation» (disparition). La même instabilité concernant le statut du changement par recul, perçu tantôt comme un processus autonome, tantôt comme la phase liminaire d'un processus surplombant de changement par disparition, semble ainsi affecter tous les domaines et sous-domaines linguistiques. La question des unités marginalisées ne plaide pas en faveur d'une typologie des disparitions par catégories, puisque, du moins en l'état actuel de la recherche, elle vient se poser de la même manière, et avec la même acuité, pour tous les domaines et sous-domaines du système de la langue.

1.2.1.5. Hétérogénéité des rythmes de disparition à l'intérieur de chaque sous-domaine

S'il est avéré que le degré de vitalité de la langue d'accueil influe sur la vitesse du changement par disparitions, et que les disparitions internes aux langues elles-mêmes en voie de disparition sont plus rapides que les autres (voir ici même la contribution de Pivot & Chevrier), en revanche, le rythme

des disparitions ne semble pas devoir dépendre de la nature (phonologique, lexématique, morphématique, syntaxique, sémantique, etc.) des unités obsolescentes. Agnès Steuckardt (ici même) met bien en évidence deux régimes de disparition pour les lexèmes : un régime « lent », « progressif », discret, les mots sortant de l'usage « à bas bruit » ; un régime accéléré, catastrophique¹², éclatant (tel celui des mots abolis par les révolutionnaires français). S'agissant des grammèmes, et par-delà, des paradigmes de formes, la contribution de Sabine Lehmann, consacrée à la disparition de la flexion nominale dans les langues romanes¹³, reprend à son compte les propositions de Dardel & Wüest (1993) sur les « deux cycles de simplification » (du système des déclinaisons latines) : l'un très ancien, extrêmement rapide, faisant quasi l'économie de la phase d'obsolescence pour privilégier celle de la désattestation de la flexion, et auquel sont rattachés le portugais, l'espagnol, le sarde, les parlers du Sud de l'Italie ; l'autre plus récent, lent, évolutif, procédant par réduction progressive du nombre de cas, et qui concerne principalement le français, l'occitan et le roumain. Elle fait ainsi apparaître la diversité des rythmes de disparition à l'intérieur d'un même sous-système, et montre que la vitesse du processus de changement en cause n'est pas calculable (*i.e.* n'est pas prédictible, même rétrospectivement) à partir du (seul ?) paramètre catégoriel.

Nombreuses en revanche sont les contributions du présent ouvrage à mettre en avant l'incidence des contacts interlinguistiques sur la rapidité/lenteur des processus de disparition dans les langues. Sans revenir plus avant sur celle de Sabine Lehmann, qui souscrit sur ce point aux conclusions de Dardel et Wüest (1993 : 37), selon lesquels « c'est la première génération [de peuples envahis] qui s'est mise à apprendre le latin qui devait avoir le plus de difficultés à imiter les modèles romains, et il y a lieu d'admettre que les générations suivantes y ont nettement mieux réussi », on renverra nos lecteurs à l'article d'Alexander Haselow, portant sur l'anglais, et montrant – entre autres – en quoi le contact avec le français, dû à la Conquête Normande, a pu ralentir, voire, provisoirement

¹² Non pas tant au sens technique du terme, c'est-à-dire en tant que phénomène supposant une « réanalyse », soit, un changement – brusque, *de facto* – dans la grammaire (voir Lightfoot 1979 cité dans C. Marchello-Nizia 2006 : 31), qu'au sens métaphorique exploité par G. Perec dans *La Vie mode d'emploi*, chap. LX, lorsqu'il invente le personnage de Cinoc, travaillant à la mise à jour des dictionnaires Larousse en tant que « tueur de mots ». (Voir ici même la contribution de C. Martinez et dans une moindre mesure, celle de H. Bat-Zeev Shyldkrot).

¹³ À l'exception du roumain, encore aujourd'hui doté d'un système tricasuel.

inverser, le processus étudié de disparition-régression des morphèmes dérivationnels de l'anglais. Parallèlement, l'étude de Cristiana Papahagi sur la disparition généralisée, dans l'aire balkanique, des emplois verbaux de l'infinitif, montre bien en quoi la mise en place de la solution originale élaborée à ce sujet par le daco-roumain a pu un temps être freinée, sous l'influence des autres langues de l'aire balkanique, puis au contraire précipitée, en vertu de l'importance du modèle français à une époque (la seconde moitié du XIX^e siècle) où la «gallomanie» s'était généralisée. Partant, si l'on peut affirmer que le contact interlangue (paramètre également mobilisé dans la contribution de Pivot & Chevrier) constitue un excellent accélérateur/décélérateur de vitesse s'agissant du processus de changement par disparitions¹⁴, pour autant, le rythme probable des disparitions n'est pas calculable à partir de la prise en considération du domaine ou sous-domaine linguistique auquel appartient l'unité obsolète.

À considérer la question des facteurs favorisant les disparitions, des étapes du processus de changement par réduction, des rythmes dudit changement, de la réversibilité /irréversibilité du phénomène à l'étude, trop nombreuses sont les passerelles entre les diverses parties et sous-parties du système linguistique, trop hétérogènes sont les situations à l'intérieur d'une même sous-partie, pour que la typologie objective des disparitions fondée sur la prise en compte des différents niveaux et différents domaines du système linguistique, ainsi que des différentes catégories formelles, puisse se justifier.

1.2.2. CLASSIFICATION OBJECTIVE ET PÉRIODISATION

L'intérêt de la classification objective par domaines, catégories et niveaux de l'analyse linguistique est de faire apparaître, à terme, *via* un jeu de recouvrements intercatégoriels, des périodes de grande instabilité linguistique et des périodes plus stables. Telle est l'ambition de la *Grande Grammaire historique du français* :

Le premier principe fondamental adopté a concerné l'organisation de l'ouvrage: non pas par siècles ou grandes périodes historiques ou littéraires [...] comme l'avait fait en particulier F. Brunot dès 1905, mais par grands domaines et thèmes. Ce n'est qu'*in fine* que nous tenterons un

¹⁴ L'étude de C. Papahagi dans le présent ouvrage montre que sur ce point, il en va de même pour le processus de changement par apparition.

récapitulatif par périodes – et pas nécessairement par siècles. Mais cette synthèse finale aura aussi pour but de tester une idée devenue traditionnelle en linguistique, selon laquelle il existerait, comme en biologie, des périodes très instables où les changements sont très nombreux, et des périodes de quasi stabilité (théorie des “équilibres ponctués”). (Marchello-Nizia 2012b : 47-48).

Si la catégorisation objective « par grands domaines et thèmes » que les responsables de la *GGHF* appellent de leurs vœux a un coût (celui que, du moins pour l'étude des disparitions, la section 1.2.1 *supra* décrit), elle a aussi du prix, dans la mesure où, par-delà l'analyse détaillée des faits d'apparition vs disparition recensés, elle constitue la condition *sine qua non* d'une périodisation fine et renouvelée de l'histoire de la langue française, s'inscrivant dans un cadre théorique éprouvé¹⁵ : celui des « équilibres ponctués ».

Le présent ouvrage ne saurait viser le même objectif que la *GGHF*. Ouvert non seulement à toutes les variétés de français¹⁶ mais encore à l'histoire d'autres langues que celle du français – les autres langues romanes¹⁷, les langues slaves¹⁸, les langues germaniques¹⁹, les langues austronésiennes²⁰, les langues amérindiennes²¹ notamment – il entend moins contribuer à une nouvelle périodisation du français qu'il ne prétend ouvrir un champ pas – ou peu – exploré en sciences du langage : celui du changement par réduction. Partant, la classification objective des disparitions (*i.e.*, fondée sur la nature – phonologique, lexématique, morphématique, syntaxique, sémantique, etc. – des objets à l'étude), qui avait pourtant été proposée dans l'argumentaire au titre d'hypothèse de travail, est ici abandonnée, car ses limites, listées *supra* en 1.2.1, ne sont pas en mesure d'être compensées par l'apport, considérable, vers lequel tend la *GGHF* en termes de périodisation.

Ce que fait apparaître en revanche le présent ouvrage, c'est qu'en l'état actuel de nos connaissances, l'étude des disparitions dans les

¹⁵ Du moins en biologie, la discipline qui l'a généré (voir Eldredge & Gould, 1972).

¹⁶ Voir la contribution d'A. Wirth-Jaillard sur « le français de Belgique ».

¹⁷ Voir les contributions de C. Haut, S. Lehmann et C. Papahagi.

¹⁸ Voir la contribution de S. Bajrić sur le « serbo-croate ».

¹⁹ Voir les contributions de A. Haselow, d'Y. Malinier (et pour partie de G. E. Saunders) sur l'anglais.

²⁰ Voir la contribution d'A. Henri sur les articles du « sungwadia ».

²¹ Voir la contribution de B. Pivot & N. Chevrier sur les changements phonologiques du « rama, langue chibcha du Nicaragua ».

langues semble constituer un excellent terrain pour éprouver la validité des positions théoriques élaborées pour rendre compte du changement par apparitions. Nous plaillons donc pour un renversement de perspective, c'est-à-dire pour une approche « subjective » des disparitions, mettant en avant le point de vue de l'analyste et sa capacité à appréhender les unités obsolescentes de la langue soit comme des « phénomènes résultants », soit comme des « processus émergents » (voir *infra* section 2.2).

2. PERSPECTIVES

Le chantier des disparitions dans les langues ouvre (au moins) deux nouvelles perspectives : il modifie le rapport de la synchronie à la diachronie ; il invite dans le débat les notions (encore fragiles en sciences du langage) de complexité et d'émergence.

2.1. MODIFICATION DU RAPPORT DE LA SYNCHRONIE ET DE LA DIACHRONIE

Alors que, depuis Saussure, l'opposition de la synchronie et de la diachronie est sans cesse travaillée de manière à penser l'articulation des deux plans, la question des disparitions semble, à l'inverse, obliger le linguiste à postuler l'altérité de la synchronie et de la diachronie. Ici même, Agnès Henri écrit :

Nous souhaitons [...] donner un rapide aperçu des différences dans le statut épistémologique de l'objet conceptuel « disparition », selon qu'il est utilisé par un diachronicien, à propos d'une langue pour laquelle on dispose d'attestation à divers stades de son histoire, ou par un synchronicien, à propos d'une langue écrite et décrite seulement à date récente. [...] Pour les linguistes travaillant en diachronie sur des langues attestées à l'écrit de longue date, il nous semble (de l'extérieur, puisque nous ne nous inscrivons précisément pas dans ce cadre) que la disparition est un objet d'étude à part entière. Il s'agit d'un phénomène qui figure, de façon descriptive, dans la présentation des faits de départ, à partir desquels la théorie est ensuite élaborée. La disparition est là avant même l'analyse, apparaissant à la lumière de la comparaison entre des documents de dates différentes : un fait linguistique est attesté (plus ou moins fréquemment) dans les documents d'une période ; on constate ensuite son absence dans des documents ultérieurs. On peut traiter de telles disparitions de façon statistique, présenter des courbes modélisant la désattestation progressive d'un élément donné, discuter même de la nature, du type de disparition dont il s'agit (désattestation radicale ou passage à un état sous-jacent permettant une réapparition à intervalles plus ou moins réguliers, etc.).

Le descripteur d'une langue à tradition orale ne dispose pas d'attestations écrites anciennes, et le concept de disparition n'occupe pour lui, bien souvent, que la place de l'hypothèse [...] il abordera cette question de la disparition par la comparaison de deux faits linguistiques coexistant dans une langue à un moment donné, l'un présentant un marquage et l'autre ne le présentant pas [...] Cette confrontation ne se fera en général que parce que les faits linguistiques, en synchronie, ne s'expliquent pas fonctionnellement.

Pour les uns, donc, la disparition est du côté de l'objet, de l'observable, alors que pour les autres, elle est du côté du dispositif méthodologique, du raisonnement déductif, dissimulée qu'elle est par le système auquel elle a contribué à donner naissance. Les premiers tentent de répondre aux questions « Quand, pourquoi, et éventuellement comment l'élément x a-t-il disparu ? » alors que les seconds posent la question « Y avait-il précédemment, un élément x qui a disparu, et qui explique la configuration actuelle ? » (Henri).

Autrement dit, la question de la disparition introduit du jeu dans l'opposition – que l'on croyait pourtant stabilisée – de la diachronie et de la synchronie. À ce titre, elle constitue un enjeu épistémologique important pour les recherches à venir en sciences du langage. Le plan de l'ouvrage, opposant « approches synchroniques » et « approches diachroniques » des disparitions, met en avant ce changement de perspective.

2.2. DÉTERMINISME, COMPLEXITÉ ET ÉMERGENCE : VERS DE NOUVELLES APPROCHES DU CHANGEMENT LINGUISTIQUE

On l'aura compris : les contributeurs du volume étaient invités à penser la disparition comme un « processus », non comme un « résultat ». À l'exception de Christine Meklenborg Salvesen, qui fait le choix – au demeurant légitime – de présenter la disparition de l'infinitif antéposé de l'ancien français comme la « conséquence » de deux phénomènes évolutifs connexes²², tous se sont efforcés d'appréhender leur objet en lui-même et pour lui-même, dans toute l'épaisseur de son déroulement, et ont cherché à sérier les diverses étapes dudit phénomène de changement. Pour autant, certains appréhendent les disparitions comme des faits « émergents », d'autres comme des faits « résultants »²³. Qu'est-ce à dire ?

²² En l'occurrence, la disparition du schéma V2 et l'obligation progressive du recours au pronom sujet.

²³ Les contributeurs ne le formulent pas ainsi, mais leurs études justifient qu'on leur applique de telles dénominations.

D'un point de vue technique, «résultant» n'est pas synonyme de «résultat». Le terme «résultant» renvoie aux effets qui sont calculables (du moins rétrospectivement) à partir de leurs causes. Il s'oppose à «émergent», désignant pour sa part des effets qui ne sont pas réductibles à l'addition mécanique de leurs causes²⁴. Autrement dit, dans le champ conceptuel de la causalité, sans cesse mobilisé par les diachroniciens, se dessinent :

- (a) une position déterministe, rapportant toute nouvelle organisation linguistique à un régime de détermination explicitement identifiable, à partir de constituants observables dans «l'état de choses» antérieur (les transformations linguistiques sont des faits «résultants»);
- (b) une position émergentiste, reposant sur le double postulat (ii.1) d'une discontinuité entre l'état de choses initial et l'état de choses immédiatement subséquent (ii.2) et d'un accroissement de complexité entre celui-là et celui-ci (les transformations linguistiques s'apparentent à des faits «émergents»).

La doctrine émergentiste s'applique ainsi aux systèmes complexes dont le tout, (i) d'une part, n'est pas réductible à la somme de ses constituants (ii) et présente d'autre part des propriétés qui ne sont pas celles de ses constituants. Toutefois, théories de la complexité et doctrine émergentiste ne se superposent pas – du moins pas complètement :

L'émergence désigne un cas particulier de système complexe : son auto-organisation, reposant sur les modulations dues à des contraintes externes ou à des variations aléatoires internes au système, n'est pas réductible, comme dans les ensembles complexes canoniques, à l'interaction des diverses causes qui l'ont produite ; sa description doit recourir au concept de chaos. C'est bien l'apparition d'une nouvelle structure au sein d'une autre qui est l'enjeu du système émergentiste, structure qui peut être soit une organisation supérieure non prédictible à partir d'éléments inférieurs, soit des propriétés nouvelles non prédictibles [également]. (Badiou-Monferran & Ducos, 2012 : 4).

Déterminisme, complexité, émergence : ces cadres théoriques sont très inégalement mobilisés par les diachroniciens. Traditionnellement

²⁴ Pour l'histoire de cette opposition, voir Fageot-Largeault (2002 : 939-1049), et pour son exploitation en sciences du langage, voir Banniard & Philips (2010) ou encore Badiou-Monferran & Ducos (2012).

l'histoire des apparitions recourt aux deux premières approches, aux dépens de la troisième. Le changement par innovations est presque toujours décrit comme étant relié à un type donné de causalité, interne ou externe (position déterministe) ou à une multiplicité de causes inter-reliées (système complexe de la multifactorialité)²⁵. Dans les deux cas, la réorganisation du système ou sous-système linguistique à l'étude est apparentée à un phénomène (ou processus) « résultant ».

Sans inverser totalement ce positionnement théorique, l'appréhension du changement linguistique par le biais des disparitions fait manifestement bouger les lignes. Dans le présent ouvrage, nombreuses en effet sont les contributions qui, sous couvert de multifactorialité, mettent l'accent (i) sur l'imprédictibilité de la nouvelle structure (ou des nouvelles propriétés) (ii) et sur le saut qualitatif qui, entre l'état de choses initial et l'état de choses immédiatement subséquent, manifeste un accroissement de complexité. Autrement dit, sans le dire ni même sans le savoir – et donc sans le théoriser – ces études ouvrent une nouvelle voie pour la linguistique diachronique : celle de l'appréhension émergentiste du changement.

Là encore, le plan de l'ouvrage prend la mesure de ce « tournant émergentiste », en distinguant trois types de contributions : celles renvoyant à une conception déterministe du changement ; celles mobilisant les théories de la complexité ; celles, enfin, s'engageant – certes souvent à leur insu – dans la voie de l'émergence²⁶.

Les théories les plus productives ont parfois un impact imprévu. Ce n'est pas une moindre surprise que de trouver dans ce livre des contributions qui, paradoxalement, nous donnent à penser la relation de la disparition et de l'émergence, non sur le mode de la symétrie inversée, mais sur celui de l'inclusion – la disparition constituant alors un cas

²⁵ Parmi d'autres, voir à ce sujet les contributions de B. Combettes (2012a : 23-29) et C. Marchello-Nizia (2012a : 17-22) dans Badiou-Monferran & Ducos (2012).

²⁶ Dans le présent ouvrage, la tradition de l'approche déterministe du changement demeure toutefois très largement dominante. Même les contributeurs qui, tel Olivier Soutet, s'emploient ailleurs (Soutet, 2012) à penser l'opérativité du concept d'émergence pour les sciences du langage, ont tendance ici à inscrire leur réflexion sur les disparitions dans un cadre réductionniste, associant les effets à l'addition mécanique de leurs causes. L'application du concept d'émergence à la linguistique n'en est, il est vrai, qu'à ses balbutiements, et l'un des mérites de l'objet « disparitions » est peut-être, précisément, de contribuer à faire éprouver la validité d'une telle approche pour l'histoire du changement.

particulier d'émergence. Le débat, assurément, n'est pas clos : les contributions ici réunies ont le mérite de l'avoir lancé, et la question des disparitions est bel et bien en train... d'émerger.

Claire BADIOU-MONFERRAN
Université de Lorraine (LIS, EA 7305 et UMR-ATILF)

Thomas VERJANS
Université de Bourgogne (GReLISC-CPTC, EA 4178)

BIBLIOGRAPHIE

- Badiou-Monferran, Cl., (2008), «Les disparitions de formes sont-elles des épiphénomènes?», *Congrès Mondial de Linguistique Française*, J. Durand, B. Habert & B. Laks (éds), p. 147-158.
- Badiou-Monferran, Cl. & Ducos, J. (éds), (2012), *L'Émergence: un concept opératoire pour les sciences du langage?*, *L'information grammaticale*, n° 134.
- Banniard, M. & Philips, D. (éds), (2010), *La fabrique du signe. Linguistique de l'émergence*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Benveniste, É., (1974), «Les transformations des catégories linguistiques» (1968), *Problèmes de linguistique générale II*, p. 126-136.
- Bréal, M., ([1897] 2005), *Essai de sémantique*, rééd. Limoges, Lambert Lucas.
- Cazal, Y., (2012), «*Drôle de corps!* Le cas de *son cors*, substitut nominal du pronom personnel en français médiéval: une grammaticalisation qui n'a pas réussi?», *Le Changement en français. Études de linguistique diachronique*, C. Guillot B. Combettes, A. Lavrentiev, E. Oppermann-Marsaux & S. Prévost (éds), Peter Lang, «Sciences pour la communication», n° 101, p. 87-102.
- Combettes, B., (2012a), «Émergence et linguistique du texte», *L'information grammaticale*, n° 134, p. 23-29.
- Combettes, B., (2012b), «De quelques problèmes spécifiques à l'élaboration d'une grammaire historique», *Langue française*, n° 176, p. 69-83.
- Combettes, B. & Marchello-Nizia, Chr., (2008), «La périodisation en linguistique: problèmes théoriques et méthodologiques», Paris, *CMLF08*, p. 355-357 (en ligne).
- Coseriu, E., (1973), *Sincronía, diacronía e historia. El problema del cambio lingüístico*, Madrid, Gredos «Biblioteca románica hispánica», tr. fr. Th. Verjans, *Texto!* [en ligne] – 2007.
- Coseriu, E., (1983), «Linguistic Change Does not Exist», *Linguistica nuova ed antica*, I, Galatina, p. 51-63, tr. fr. A. Stas, avec la collaboration de l'auteur, repr. dans *L'Homme et son langage*, H. Dupuy-Engelhardt, J. P. Durafour & F. Rastier (éds), Louvain-Paris, Peeters «Bibliothèque de l'Information Grammaticale», n° 46, 2001, p. 413-429.
- Dardel de R. & Wüest, J., (1993), «Les systèmes casuels du protoroman. Les deux cycles de simplification.», *Vox Romanica (Annales Helvetici)*, 52, Francke Verlag, Basel, p. 25-65.

- Eldredge, N. & Gould, St. Jay, (1985), «Punctuated equilibria : an alternative to phyletic gradualism», *Models in Paleobiology*, San Francisco, Freeman Cooper, p. 82-115, repris dans N. Eldredge, *Time frames*, Princeton, Princeton Univ. Press, p. 193-223.
- Fagot-Largeault, A., (2002), «L'émergence», *Philosophie des sciences*, D. Andler, A. Fagot-Largeault, & B. Saint-Sernin (éds), Paris, Gallimard, t. II, p. 939-1049.
- Lightfoot, D. W., (1979), *Principles of diachronic syntax*. Cambridge, University Press of Cambridge, coll. «Cambridge Studies in Linguistics», n° 23.
- Marchello-Nizia, Chr., (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck «Champs linguistiques».
- Marchello-Nizia, Chr., (2012a), «Facteurs favorisant l'émergence de nouveautés en linguistique», *L'information grammaticale*, n° 134, p. 17-22.
- Marchello-Nizia, Chr., (2012b), «Écrire une nouvelle grammaire historique du français à la lumière de l'histoire des descriptions de la langue», *Vers une histoire générale de la grammaire française. Matériaux et perspectives*, B. Colombat, J.-M. Fournier & V. Raby (éds), Paris, Champion, p. 45-60.
- Meillet, A., (1982), «Sur la disparition des formes simples du prétérit» (1909), *Linguistique historique et linguistique générale*, Genève-Paris, Slatkine-Champion, p. 149-158.
- Nichols, J., (2003), «Diversity and Stability in Language», *The Handbook of Historical Linguistics*, Br. Joseph & R. Janda (éds), Oxford, Blackwell Publishing, p. 283-310.
- Soutet, O., (2012), «Effection et émergence en psychomécanique du langage», *L'information grammaticale*, n° 134, p. 38-44.
- Verjans, Th., (2008), «Cumfaitement : un adverbe disparu», *Aspects de comme*, M. Desmets, A. Gautier & Th. Verjans (éds), *Linx*, n° 58, p. 197-215.
- Verjans, Th., (2009), *Essai de systématique diachronique : Genèse des conjonctions dans l'histoire du français (IX^e – XVII^e siècles)*, Thèse n.r., Paris-Sorbonne.
- Verjans, Th., (2013), «Concurrence, complémentarité et disparition : quelques exemples autour de *com(e)*», *Comme, comment, combien : concurrence et complémentarité, quelle(s) théorie(s) ?*, A. Gautier & Th. Verjans (éds), Paris, L'Harmattan, coll. «Sémantiques», p. 180-224.

La linguistique diachronique hérite aujourd'hui d'une longue tradition, dans laquelle l'histoire du changement linguistique est assimilée à une histoire des apparitions (de sons, de formes, de sens, de systèmes, de règles, de langues, etc.). Elle considère les disparitions – dans les langues et des langues – comme des épiphénomènes : autrement dit, comme une conséquence des innovations linguistiques afférentes. Et si les disparitions constituaient un processus de changement à part entière ? C'est cette hypothèse que les 28 contributions ici réunies, rompant avec les conceptions exclusivement créatrices de l'évolution des langues, mettent à l'épreuve en s'efforçant de répondre aux objectifs suivants :

- appréhender la disparition non plus comme un « résultat » mais comme un « processus » ;
- esquisser une première typologie des disparitions ;
- repenser l'articulation du changement par « disparition » avec les autres types de changement ;
- s'interroger sur le statut épistémologique de la disparition-processus.

L'étude des disparitions renouvelle également l'approche du changement linguistique en invitant à prendre en compte les phénomènes de multifactorialité et d'émergence.

Claire Badiou-Monferran (professeur à l'Université de Lorraine, membre de l'EA 7305 LIS et membre associé de l'UMR 7118 ATILF) et Thomas Verjans (MCF à l'Université de Bourgogne, membre du Grellisc-CPTC EA 4178) sont spécialistes de linguistique diachronique.